

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Lotissement "Coeur de Palmier"

Projet d'aménagement de la parcelle BC 22 sur la commune de Matoury.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCCV Coeur de Palmier

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

| 9 | 0 | 8 | | 3 | 8 | 9 | | 4 | 2 | 2 | | | | | |

Forme juridique SCCV

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. Premiers déboisements et déboisements en vue de la reconversion de sols.	47.b) Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la viabilisation et construction de 13 lots individuels et d'un lot collectif, sur la parcelle BC 22 au cadastre de la commune de Matoury. La surface totale du projet est de 1.47 ha.

Les aménagements comprendront la création des bâtiments, des voiries qui desserviront les lots libres et le lot collectif, ainsi que les stationnements et espaces verts associés. La viabilisation comprendra également l'installation de l'ensemble des réseaux (AEP, EU, EP, Elec, Eclairage publique, ...). L'accès de ces lots libres se fera directement par l'allé du Grand Cèdre.

Les travaux comprendront:

débroussaillage et nettoyage du site / travaux de terrassement / mise en place du réseau d'eaux pluviales / construction de bâtiments / mise en place des réseaux (AEP, EU, Elec, Telecom, ...) / Aménagement des voiries, places de stationnement, espaces verts

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet de défrichement est l'aménagement de 13 lots individuels et d'un lot collectif, afin de répondre à la demande de logements existant sur l'île de Cayenne.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux le projet impliquera:

- Le déboisement et le débroussaillage de la parcelle;
- Des terrassements;
- La pose d'un réseau de récupération et d'évacuation des eaux pluviales;
- La création d'un ouvrage enterré de tamponnement des eaux pluviales, destiné à compenser l'effet de la surimperméabilisation des sols sur l'augmentation des débits de pointe;
- La création de voiries et d'aires de stationnement ;
- La création de bâtiment ;
- La mise en place des réseaux primaires (eau potable, électricité, télécom, éclairage) ;
- La pose d'un système de traitement et d'évacuation des eaux usées.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, le collectif et les lots individuels sera livrés et habilités.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration Loi sur l'eau au titre de la rubrique 2.1.5.0.

Le projet est un PC sur le lot collectif et sur les lots libres.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du projet :	1.47 ha
- Surfaces toitures :	0.34 ha
- Surfaces voiries :	0.17 ha
- Surfaces stationnements :	0.02 ha
- Surfaces espaces verts :	0.86 ha
- Surfaces espace réservé :	0.08 ha

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Le terrain à aménager concerne la parcelle BC 22 de la commune de Matoury.

Ce terrain est situé dans le quartier dit de la Chaumière, le long de l'allée du Grand Cèdre.

Coordonnées géographiques¹

Long. 04°52'28"N Lat. 52°21'58"O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- ZNIEFF de type I : Mont Grand Matoury (env. 0,7 km à vol d'oiseau) - ZNIEFF de type I : Savanes et plaines du Grand Matoury (env. 2,5 km à vol d'oiseau) - ZNIEFF de type II : Mont Grand Matoury et Petit Cayenne (env. 0,5 km à vol d'oiseau) La totalité de la surface du projet n'est pas concernée par les ZNIEFF.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mont Grand Matoury, présent au sud de la parcelle du projet.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude est située à proximité d'une zone couverte par un arrêté de protection biotope. La zone de protection est celle du Mont Grand Matoury, du lac des américains et de la plaine de la crique Bernard. Elle est située au sud du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Matoury
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité de plusieurs espèces naturels remarquables: - Espace remarquable du littoral - Réserve naturelle nationale Mont Grand Matoury La totalité de la surface du projet n'est pas concernée par les différents espaces naturels remarquables.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Matoury est concerné par un TRI et par un PPR de mouvement de terrain. Le projet n'est pas concerné par le PPR de mouvement de terrain, ni par le TRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est situé à environ 6 km à vol d'oiseau, il s'agit du site : Habitation Vidal-Mondélice.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Recherche de l'équilibre déblai-remplais aux maximum.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Recherche de l'équilibre déblai-remplais aux maximum.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déforestation d'une parcelle. Les habitats impactés seront de type forêt secondaire et friche arbustive et herbacée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la consommation d'espaces actuellement boisés et en friche. Le projet est situé en zone à urbaniser du PLU de la commune (AUd2)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de trafic routier lors des travaux. En phase exploitation, trafic faible lié à la desserte des lots. L'accès au projet se fera par l'allée du Grand Cèdre.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera une source de nuisances sonores durant la phase de travaux et durant la phase d'exploitation en raison de la hausse du trafic. Les nuisances sonores seront dans la limite réglementaire (surtout en phase travaux). La zone étant déjà urbanisée, l'impacte en phase exploitation sera faible.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, des vibrations à caractère ponctuelles pourront avoir lieu lors de la phase de terrassement et création de voirie.</p> <p>Pas de vibration en phase exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'éclairage public, domestique et des véhicules riverains seront sources d'émissions lumineuses durant la phase d'exploitation du projet.</p> <p>L'éclairage sera réglementaire. Il vise à ne pas nuire aux environnants.</p> <p>la zone étant déjà urbanisée, l'impacte en phase exploitation sera faible.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement du projet seront collectées et évacuées par un réseau d'eaux pluviales correctement dimensionné.</p> <p>les eaux transiteront par un ouvrage de tamponnement qui permettra de limiter les rejets au sein du milieu récepteur, puis se rejettera au sein du fossé présent sur le devant de la parcelle.</p> <p>Le milieu récepteur final sera la rivière de Cayenne au nord du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées de nature domestique seront traitées par des dispositifs d'assainissement non collectif conformes à la réglementation.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va créer une zone résidentielle dans une zone à urbaniser du PLU de la commune. Reconversion du sol d'un espace boisé à un espaces urbanisé.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Gestion des eaux pluviales en phase exploitation:

- ouvrage de tamponnement de type bassin à ciel ouvert sans berges (mur d'entournement), visant à compenser la surimperméabilisation du site, en effet, l'aménagement du site entrainera une surimperméabilisation de 118% (passant d'une surface active de 0,29 ha à 0,64 ha. Afin de compenser cette surimperméabilisation, le volume à stocker de l'ouvrage sera de 150 m3.
- maintien et entretien des fossés présents sur le tour de la parcelles.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la localisation du site et de sa caractérisation dans les documents réglementaires (zone AUd2 du PLU), d'une végétation existante principalement constituée d'une végétation de repousse, nous estimons que le projet présentera un impact faible sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Remire-Montjoly

le.

05/01/2022

Signature



J. AVRIL.

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus